

# Les locutions en *sous* comme constructions

Peter LAUWERS

## Résumé

S'appuyant sur un ensemble de concepts clés empruntés à la Grammaire constructionnelle, cette étude cherche à établir des généralisations au sein d'une famille de locutions prépositives introduites par la préposition *sous*. Elle montre notamment que ces locutions sont des réalisations d'une construction plus abstraite (et productive) qui affiche des propriétés sémantiques et syntaxiques stables qui ne peuvent pas être expliquées par les propriétés de ses composantes.

## Abstract

On the basis of some key concepts of Construction Grammar, this study captures constructional generalizations within a family of formally related complex prepositions introduced by the preposition *sous* 'under'. It is argued that they are instantiations of a more abstract (and productive) construction type that displays stable semantic and syntactic properties that cannot be accounted for by the properties of its component parts.

## Introduction

Les études qui ont été menées dans le cadre du projet *Locutions prépositives et prépositionnelles (ILF ; cf. Leeman 2007 éd., 2008 éd.)*<sup>1</sup> se caractérisent par une granularité assez fine. Face au risque d'éparpillement, nous proposons ici une contribution de caractère plutôt synthétique qui part à la recherche de généralisations dépassant le niveau des locutions isolées, tout en nous limitant aux seules locutions prépositives du type *sous le N de* (p.ex. *sous le contrôle de [l'armée]*, *sous l'emprise de [la drogue]*). Celles-ci apparaissent comme des structures complexes ayant la fonction externe d'une préposition, même si l'intuition de l'équivalence distributionnelle avec une préposition simple n'est pas toujours aussi nette (et justifiée) :

{sous l'emprise (manifeste) de / à cause de / par} l'alcool

{sous l'implacable autorité de / à cause de / par} ce souverain omnipotent.

Notre point de départ a été l'inventaire de Dubois et Dubois-Charlier (Dubois et Dubois-Charlier 2004 [DDC 2004] ; Le Pesant 2007), que nous avons complété par des recherches dans la version catégorisée du corpus Frantext (période 1960-2000, tous genres confondus) et sur Google. Avouons d'emblée que la généralisation obtenue couvre la plupart des locutions prépositives recensées dans l'ouvrage de DDC (2004), mais non pas toutes.

Pour réaliser ce défi, nous nous sommes inspiré de la grammaire constructionnelle (*Construction Grammar*, dorénavant *CxG*, d'après le sigle devenu classique en grammaire constructionnelle). Si l'application de ce modèle aux locutions prépositives constitue en soi une contribution au modèle<sup>2</sup>, le modèle en tant que tel nous a servi surtout de moyen heuristique, dans la mesure où il nous a fourni un cadre propice à la reconnaissance de généralisations descriptives.

Dans un premier temps, il s'agira d'introduire quelques concepts empruntés à la grammaire constructionnelle (1.). Ces concepts seront ensuite appliqués aux locutions en *sous*. Nous partirons de la construction de la préposition en tant que classe de mots et celle de la préposition *sous* en particulier, deux constructions qui relèvent clairement de la syntaxe 'libre' (2.). Ce sera cependant une construction plus spécifique de *sous* qui retiendra toute notre attention, à savoir celle qui comporte un article défini et un complément prépositionnel en *de* (cf. exemples ci-dessus) (3.). Enfin, au sein de cet ensemble de locutions qui sont très bien représentées dans le corpus des Dubois, il y aura lieu de distinguer des réalisations davantage contraintes (ou figées) (4.). L'analyse des locutions en *sous* sera suivie d'un bilan qui mettra en évidence le concept de *construction*, tout en esquisant quelques nouvelles pistes de recherche (5.).

## 1. La *Construction Grammar* en toile de fond

Dans notre recherche de généralisations, nous nous sommes laissé guider par certaines idées-clés de la grammaire constructionnelle. Ce paradigme d'origine anglo-saxonne qui commence à être connu en France (voir e.a. Legallois & François 2006 éd.), constitue en réalité un ensemble assez hétérogène de modèles qui se distinguent entre autres par le degré de formalisation et par l'intérêt accordé à la dimension cognitive et aux techniques de la quantification<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Je tiens à remercier vivement mes collègues de MoDyCo pour avoir eu l'occasion de m'associer à ce projet. Les discussions stimulantes que nous avons eues dans le cadre du projet ont nourri et affiné ma réflexion.

<sup>2</sup> Nous n'avons pas trouvé des applications de la théorie aux locutions prépositives. Aarts (2007 : 170-171) parle d'une « complex preposition construction » du type P + NP + P (*in the care of, for the sake of*), mais n'élabore pas vraiment cette proposition.

<sup>3</sup> Voir entre autres Croft & Cruise (2004) pour une présentation éclairante des différents courants.

Tous ces modèles s'accordent cependant sur le principe suivant : la grammaire d'une langue est un inventaire de constructions, c'est-à-dire des paires sens/forme de nature plus complexe que les mots (voir e.a. Goldberg 1995 : 4). Ces constructions, de nature plus ou moins abstraite selon le cas, constituent des noeuds reliés les uns aux autres au sein d'un réseau taxinomique (*taxonomic network, nodes*) (Croft & Cruise, 2004 : 262). Le concept de « construction » y est érigé en primitif de la description, même si tous les modèles ne font pas preuve de la même radicalité dans leurs prises de position. Pour l'étude des locutions en *sous*, c'est notamment le concept de réseau de constructions qui s'avérera particulièrement utile. On y trouve en effet un principe d'organisation susceptible d'aboutir à des généralisations descriptives parfois insoupçonnées.

Prenons à titre illustratif l'exemple suivant (Croft & Cruise, 2004 : 263), souvent cité dans la littérature :

|                                            |                                                     |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| The X-er, the Y-er                         | ~ Plus/Moins ....., plus/moins ....                 |
| The bigger they come, the harder they fall | ~ Plus haut est le sommet, plus dure sera la chute. |

Ces deux constructions sont clairement liées : la seconde, qui est entièrement figée, est une réalisation « substantielle » (*substantive idioms*) de la première, qui, elle, est plus « formelle » (*formal idioms* ; Fillmore *et al.* 1988), ou encore, plus schématique, selon la terminologie de Langacker (1987). Les constructions plus schématiques se définissent comme suit :

“at least a part of the idiom can be filled by the usual range of expressions that are syntactically and semantically appropriate for the slot” (Croft & Cruise, 2004 : 233).

Concrètement, elles

“have parts that are specified in syntactic terms (that is, by a syntactic category such as ‘noun phrase’ or ‘possessive pronoun’)”.

En voici un deuxième exemple, qui est également devenu classique entre-temps (Fillmore *et al.* 1988) :

```

[Verb Phrase]
|
[Verb Object]
|
[kick Object]
|
[kick [the bucket]] ‘mourir’ (cf. Casser sa pipe)

```

Les constructions qui appartiennent à ce petit réseau se distinguent par leur degré de schématicité. La phrase figée *kick the bucket* est forgée d'après le schéma de sous-catégorisation du verbe lexical *kick*, qui à son tour est une réalisation du schéma plus général et plus abstrait verbe/objet, c'est-à-dire de la construction transitive. Cette dernière se présente, enfin, comme une des réalisations possibles du groupe verbal. On rejoint là les règles de réécriture classiques. Ainsi, on aboutit à

“a cline of constructions, from the relatively productive to the relatively frozen” (Kay, 1995 : 174; *apud* Aarts, 2007 : 168).

Ce réseau taxinomique – qui comporte encore d'autres types de connexions, qui nous semblent moins pertinentes ici – est censé représenter la compétence du locuteur.

Ce sera donc essentiellement le concept de « réseau taxinomique » que nous entendons exploiter ici. Le principe des niveaux de schématicité résout (ou contourne ?) le problème de la division parfois artificielle de la grammaire en deux sphères séparées (le lexical et le grammatical) et permet de décrire notamment des constructions semi-ouvertes comportant des composantes fixes, voire des constructions qui ne sont pas analysables à partir des règles classiques de la combinatoire syntaxique et de la compositionnalité sémantique.

## 2. Le groupe prépositionnel en syntaxe 'libre'

Au début de notre parcours, qui nous mènera à des constructions de plus en plus spécifiées, se trouve la préposition *sous* en syntaxe libre. Il convient de distinguer deux niveaux de « schématicité » ici : celui de la préposition en tant que classe de mots (2.1.) et celui de la préposition *sous* en particulier (2.2.).

### 2.1. La catégorie 'préposition' et sa construction

D'après la définition classique de la préposition, la préposition est un mot de relation, comme l'affirment Dubois *et al.* (1994 : s.v.) :

« La préposition est un mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase [= le complément de la préposition] à un autre constituant ou à la phrase tout entière » (voir Melis, 2003 : 9-10 pour d'autres références).

On peut représenter cette définition syntaxique comme suit :

(X) [Prép + Y]

où Y est un élément obligatoire, sous-catégorisé et sélectionné sémantiquement, qui manifeste en plus une cohésion étroite avec la préposition<sup>4</sup>. L'élément X, de son côté, est un élément externe, de nature variable, car les prépositions autorisent différents modes d'intégration, selon qu'elles se rattachent à la phrase, à un verbe spécifique (verbes à préposition fixe), etc. (Melis, 2003 : 27-33). Sur le plan sémantique, la préposition instaure une relation entre X et Y (cf. Melis, 2003 : 46).

## 2.2. La construction de la préposition *sous*

Si une préposition est nécessairement suivie d'un complément, on note une certaine variation au niveau de la nature de la complémentation. En cela, les prépositions ressemblent aux verbes, qui sont dotés, on le sait, d'une valence (Melis, 2003 : 17). La valence de la préposition *sous* peut être représentée comme suit :

[sous (G)N]

*Sous* ne prend que des syntagmes nominaux (éventuellement des noms sans déterminant) comme complément :

sous l'arbre, sous un arbre, sous l'arbre d'Anne Frank  
sous antibiotiques, sous surveillance, sous garantie

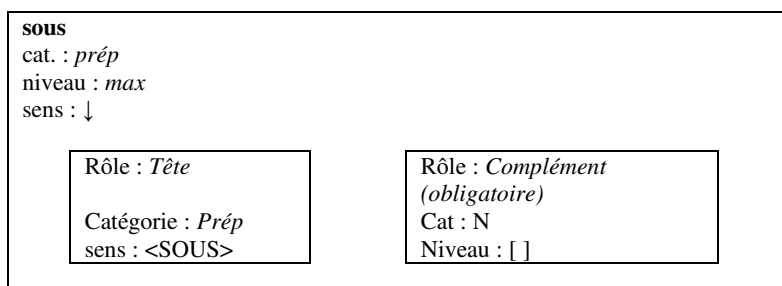
Les infinitifs, par contre, ne sont pas admis :

\*sous travailler (vs pour travailler).

Pour une analyse sémantique de la préposition *sous*, l'on se reportera à Bottineau (2007). Qu'il suffise ici de reprendre la bipartition classique entre infériorité spatiale et dépendance :

'X se trouve dans une position inférieure à Y' / 'X est dans un rapport de dépendance par rapport à Y'

La construction de *sous* partage bien entendu un grand nombre de propriétés avec les propriétés (prototypiques) de la classe *préposition*. En CxG, on a l'habitude de rendre compte de ce genre de relations taxinomiques par le biais du procédé de l'héritage de traits. En l'occurrence, la construction de la préposition *sous* hérite des propriétés de la construction de la classe *préposition*, construction plus schématique (pour utiliser la terminologie de Langacker 1987). Plus concrètement, elle hérite du schéma tête + complément obligatoire, dans lequel la tête a pour spécification catégorielle [+ Prép.] ; ces traits ont été mis en italique. Dans le cas de *sous*, il faut en plus préciser l'identité du lexème (*sous*), son sémantisme, ainsi que la nature du complément (*cat*) : N. Comme on a le choix entre un nom sans déterminant et un groupe nominal maximalement expansé, le trait *niveau* ne doit pas être spécifié, d'où [ ]. Schématiquement :



La construction que nous venons de définir de façon très grossière<sup>5</sup> donne entre autres les instanciations suivantes:

[domaine locatif]

sous le toit de la vieille maison, sous une table, sous la table du prof

[domaine de la dépendance]

(il a été accueilli) sous les applaudissements de la foule / sous des applaudissements (nourris) ; (subsumer)  
sous une catégorie (TLFi), sous la catégorie de X; (il a vécu) sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.

<sup>4</sup> Pour une discussion critique de toutes ces propriétés, voir Melis (2003).

<sup>5</sup> Cette amorce de formalisation s'inspire de Fried & Östman (2004), qui s'inscrivent en gros dans le formalisme utilisé par Fillmore et Kay.

Quant au GN complément, on notera que le choix du déterminant est tout à fait libre et qu'il y a moyen d'adjoindre des modificateurs de tout genre (adjectifs, groupes prépositionnels, etc.). Nous verrons que cette liberté se perdra progressivement en 3. et 4.

### 3. La construction [*sousDM*] marquant la 'dépendance médiate'

Parmi les nombreuses locutions répertoriées par DDC (2004), la construction suivante, qui s'avère déjà plus contrainte, était particulièrement fréquente :

| (X) | [ <u>sous</u> + | <u>Art.déf.sing.</u> + | N <sub>1</sub> + (adj.) + | <u>de</u> + | GN <sub>2</sub> ] |
|-----|-----------------|------------------------|---------------------------|-------------|-------------------|
|     | sous            | le                     | contrôle                  | de          | la police         |
|     | sous            | le                     | patronage                 | de          | l'ONU             |
|     | sous            | la                     | botte                     | de          | sa femme          |

On en trouve une bonne centaine d'exemples en annexe. Ce schéma contient plusieurs composantes obligatoires (qui sont soulignées), en partie spécifiées lexicalement (*sous*, article défini, *de*), sans que le tout soit vraiment figé pour autant. On pourrait dire que la construction exprime la *dépendance médiate* ou spécifiée :

'X est dans une relation de dépendance par rapport à Y (= GN<sub>2</sub>) et le type de dépendance est spécifiée par N<sub>1</sub>'  
(N<sub>1</sub> = nom central)

Nous appellerons cette construction désormais [*sousDM*].

Si nous tenons à isoler cette construction, c'est qu'elle possède quelques propriétés spécifiques qui appartiennent à la construction considérée dans son ensemble et qui en font une unité *sui generis*. Ainsi, on notera la présence de l'article défini (3.1.), invariablement au singulier (3.2.) et indissociablement lié à un groupe prépositionnel (introduit par *de*) complétant le nom central, N<sub>1</sub> (3.3.). La construction est en outre dotée d'un sémantisme qui lui est propre et qui s'impose parfois au sémantisme du nom central (3.4.). Nous terminerons par un rappel de la structure interne de la [*sousDM*] (3.5.).

Que cette construction soit particulièrement pertinente, cela ressort aussi du fait qu'elle permet de regrouper 30 des 41 locutions prépositives du type *sous* art.déf. N *de*<sup>6</sup> listées dans l'index de l'ouvrage des Dubois (2004). Cette liste sera encore complétée lors de l'examen de chacune des propriétés [*sousDM*].

#### 3.1. L'article défini

La présence de l'article défini est obligatoire, même s'il commute encore le plus souvent avec le possessif<sup>7</sup> :

sous la dépendance de son père / sous sa dépendance  
\*sous une dépendance de son père  
?? sous cette dépendance

Les rares exemples comportant un article indéfini marquent tous une différenciation qualitative (caractérisation) :

sous une dépendance de subordination, sous un contrôle de code source, sous une férule de plomb, sous une emprise de main d'acier

Ces caractérisants aboutissent tantôt à la création d'un sous-type ('un type de N'), tantôt à une occurrence qualitativement différenciée ('un N présentant la caractéristique C'). Ces exemples répondent à une autre logique, comme nous allons le voir sous 3.3.

Le blocage de l'article défini n'est pas imputable au nom, car les mêmes noms, suivis d'un Sprép, se construisent avec un déterminant indéfini. Comparez :

(après) un contrôle de la police, (sans) un regard de sa mère, (suite à) une menace de sa mère, une influence de la vitesse (n'est pas à exclure)  
\*sous un contrôle de la police, \*sous un regard de sa mère, \*sous une menace de sa mère, \*sous une influence de la vitesse

C'est donc bel et bien la construction [*sousDM*] qui impose l'article défini<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Voici les locutions qui n'y entrent pas : *sous l'angle de*, *sous la forme de*, *sous la condition de*, *sous la réserve de*, *sous le jour de*, *sous le nez de*, *sous le signe de*, *sous le voile de*, *sous les traits de*, *sous les yeux de*, *sous le manteau de*. Nous y reviendrons à la fin de cet article.

<sup>7</sup> L'alternance défini / possessif répond aussi à certaines règles sémantiques : *sous le toit de la maison* / ? *sous son toit*. Tout n'est donc pas à mettre sur le compte du figement, comme le soulignait déjà à juste titre Gaatone (1976 : 21) : [*dans*] *l'impatience de ce moment* (\**son impatience*).

### 3.2. Au singulier

En outre, tant le nom que l'article se trouvent invariablement au singulier :

\*sous les surveillances de

Cela n'a rien d'étonnant, dans la mesure où on relève surtout des noms d'action (et des noms de propriété) qui n'admettent pas de pluriel, en principe (cf. 3.4.). La plupart des contre-exemples que l'on peut trouver n'en sont pas, en réalité. L'on songera aux *pluralia tantum* [sous les auspices de, sous les griffes de<sup>9</sup>, sous les foudres de ('réprobation')] et sous les armes/drapeaux/couleurs de ('nationalité')] et aux noms qui, pluralisés, ont une acception légèrement différente. Parmi ces derniers, on peut distinguer deux cas de figure, impliquant essentiellement des noms d'action<sup>10</sup> :

(a) état de chose abstrait → résultat (concret)

sous la menace (de la police) ≠ sous les menaces de ['propos menaçants']

Peut-on imaginer que sous la bénédiction de la puissance coloniale, un pays comme le Togo, pourtant admis à la souveraineté internationale depuis 1960, soit encore sous le joug d'une junte militaire. (<http://www.ufctogo.com/Afrique-leve-toi-et-marche-1636.html>) ['avec l'accord tacite de']

≠ [...] avant que Bachi ne prenne congé de sa désormais belle-famille sous les bénédictions de toute l'assistance. ([http://www.essor.gov.ml/jour/cgi-bin/view\\_article.pl?id=17105](http://www.essor.gov.ml/jour/cgi-bin/view_article.pl?id=17105)) ['gestes de bénédiction']

(vivre) sous le regard de sa mère, (payer) sous le regard de l'agent RATP, ... ['contrôle']

≠ sous les regards des badauds ('les badauds regardent X')

Quand on compare les pluriels – qui sont extrêmement rares<sup>11</sup> en combinaison avec *sous* – à la forme correspondante au singulier, on note un glissement de sens, assez subtil, certes. La pluralisation provoque en effet un glissement vers le résultat concret de l'action.

(b) état de chose abstrait → interprétation plus physique

sous les coups de (p.ex. du marteau), sous les chocs de, sous les charmes de ('l'expression physique du charme'), sous les effets de ('effets concrets, tangibles')<sup>12</sup>

Ici on passe d'une situation de dépendance abstraite à une interprétation plus physique.

Bref, dans (a) et (b), la pluralisation entraîne un changement de sens. Au sein de [sousDM], le nom d'action a en effet une interprétation *non résultative* ou *verbale*, qui impose l'article défini au singulier (Van de Velde 2006). Les exemples au pluriel, par contre, présentent une tendance très forte vers une interprétation concrète/physique et résultative.

Que le glissement de sens provoqué par la pluralisation rompe la construction, cela ressort aussi des propriétés de sélection :

?? sous les menaces de l'ouragan [\*N inanimé]

?? sous les bénédictions de la loi [\*N inanimé]

Notons aussi que la restriction sur les indéfinis et les démonstratifs tombe et que la présence du GN<sub>2</sub> n'est plus obligatoire :

sous ces menaces, sous ces coups

<sup>8</sup> Les syntagmes suivants n'imposent pas cette contrainte et ne sont donc pas des instanciations de la [sousDM] : *sous la ruée de*, *sous l'afflux de*, *sous la volée de*, *sous la poussée de*, *sous le règne de Louis XIV*. On trouve en effet facilement des exemples comportant à la fois un article indéfini et un complément introduit par *de*.

<sup>9</sup> On peut rattacher à cette catégorie la locution *sous les griffes de* qui suppose, en effet, plusieurs *griffes*. Notons, en outre, que *sous la griffe de* signifie plutôt 'sous le nom de, sous la marque de' (griffe = signature).

<sup>10</sup> Un effet analogue s'observe pour les noms de propriété pluralisés. En cas de pluralisation, ceux-ci réfèrent à des manifestations concrètes de la propriété : *sous les autorités de Vichy*.

<sup>11</sup> À titre illustratif : *sous les contrôles de* (7) vs *sous le contrôle de* (43 800).

<sup>12</sup> Bien que nettement moins fréquent par rapport au singulier (72 700 vs 1 570 attestations sur Google), le pluriel est possible. Or, dans ce cas-là, l'emploi de la locution est nettement plus limité (*sous l'effet de la contrainte* / ? *sous les effets de la colère*) et dépend souvent de la présence de deux compléments prépositionnels coordonnés (*sous les effets (conjugués) de la fatigue et du stress*). On pourrait se demander aussi si le pluriel n'oriente pas le sens du nom *effet* vers les effets concrets, tangibles (p.ex. *être sous les effets de l'alcool* vs *sous l'effet de l'alcool*).

Même le rapport entre la préposition *sous* et le nom s'en trouve affecté, dans la mesure où *sous* y marque la simultanéité ou la concomitance – comme dans *sous les applaudissements de* – plutôt que la dépendance. On est donc en droit de conclure que le singulier est une propriété constitutive de la construction [*sousDM*].

Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple où la contrainte du singulier est bafouée :

sous les ordres du général Petreus / sous l'ordre du général Petreus.

Avec la locution *sous l'ordre de*, on ne note plus aucune différence de sens entre le singulier et le pluriel : la référence reste abstraite, malgré le pluriel. L'article défini au pluriel s'est donc aligné sur le singulier, en quelque sorte. Cela ne vaut que pour l'article défini, car le démonstratif suivi du nom au pluriel impose une lecture plus concrète (*#sous ces ordres*). Le fait que le pluriel (*sous les ordres de*) soit 12 fois plus fréquent que le singulier (Google) suggère que le pluriel s'est lexicalisé avec le sens abstrait.

### 3.3. Un Gprép obligatoire ou l'étroite interdépendance entre l'article défini et le Gprép complément

Dans la construction [*sousDM*], l'article défini et le complément de la préposition *de* – obligatoire et fixe – sont interdépendants :

sous le contrôle des gendarmes (~ sous leur contrôle)  
sous la botte du président (~ sous sa botte)

Il s'ensuit que le groupe prépositionnel est obligatoire ; il ne peut pas être omis et suppléé anaphoriquement :

\*il est sous le contrôle / \*il est sous la botte<sup>13</sup>

On peut donc dire que dans [*sousDM*] le complément de *sous*, un nom précédé de l'article défini, est en attente de saturation d'un Gprép comportant un GN plein ; il attend un complément prépositionnel sous-catégorisé. Cette contrainte ne joue pas dans les autres emplois de *sous*, spatiaux et autres :

sous la table, sous les applaudissements

On serait tenté d'attribuer cette propriété de [*sous DM*] à N<sub>1</sub>, car les noms d'action (et les noms associés contextuellement ou 'constructionnellement' à cette classe ; cf. 3.4.), possèdent un complément d'agent sous-catégorisé, correspondant au sujet du verbe correspondant. Toutefois, en dehors de la construction en *sous*, le nom peut fonctionner tout seul, sans complément :

Le contrôle (n'a pas été annoncé).  
La tutelle (ne peut être confiée à la famille).

En effet, l'omission de compléments sous-catégorisés ne pose en général aucun problème dans le domaine nominal, contrairement à la complémentation verbale.

Une autre particularité à signaler est que le nom d'action dépendant de *sous* n'accepte qu'un seul complément prépositionnel :

sous le contrôle de la police  
\*sous le contrôle des passagers par la police

alors que par ailleurs les noms d'action déverbaux autorisent très souvent deux compléments actanciels :

le contrôle des passagers par la police

En plus, assez souvent, en dehors de la construction [*sousDM*], l'agent ne peut pas être exprimé par un groupe prépositionnel introduit par *de* (*par* s'impose). En d'autres termes, c'est la construction [*sousDM*] qui autorise (et impose) *de* :

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| ?? la sauvegarde des forces françaises          | <agent>   |
| la sauvegarde de qqch/de quelqu'un              | <patient> |
| sous la sauvegarde des forces françaises (TLFi) | <agent>   |

<sup>13</sup> En d'autres mots, ces locutions prépositives n'ont pas de pendant adverbial. Il importe de signaler que le parallélisme avec la préposition simple et son emploi adverbial (sans complément) est loin d'être parfait ici. Rappelons que, dans le domaine des locutions, la préposition *de* n'est jamais incorporée à l'emploi adverbial correspondant : *en face de la gare / il est en face*  $\emptyset$  (e.a. Adler 2001/2002). On pourrait établir ici un parallèle avec les locutions *déterminatives* employées de façon absolue (c'est-à-dire comme pro-forme) qui perdent aussi leur *de* : *beaucoup de N / assez de N*  $\rightarrow$  *il y en beaucoup / assez*  $\emptyset$ .

Des observations analogues peuvent être faites pour *surveillance*, *garde*, *protection*, etc. On peut donc conclure que la construction [sousDM] impose certaines contraintes au niveau du Sprép. qui ne peuvent pas être expliquées par les composants de la construction<sup>14</sup>.

On note cependant quelques rares exceptions à la contrainte de saturation :

agir sous la menace, agir/craquer sous la pression, être sous le choc, avouer sous la torture (Franckel & Paillard, 2007 : 119)

Il n'en reste pas moins que l'autosaturation de ces groupes nominaux semble aller de pair avec un emploi particulier de l'article défini (souvent lié à un verbe particulier). L'article défini tend à y prendre une valeur aspécifique, qui, en plus, n'est ni déictique ni anaphorique (*il est capable d'agir sous la menace*), tout comme dans les énoncés du type *les professeurs porteront la toge, nous allons prendre l'apéritif* et *Est-ce qu'il y a le téléphone (dans la chambre) ?* Dans ces énoncés, les questions *Quel N ?*, *le N de qui ?*, qui cherchent à identifier le référent, sont en effet déplacées. Les traductions en anglais, où l'article fait défaut, soulignent le caractère non référentiel du N : *under threat, in shock, under pressure*, etc. Il semble donc légitime de dire que ces exceptions constituent des locutions adverbiales autonomes par rapport à la locution prépositive correspondante [sousDM] et qu'on ne parle donc plus de la même chose.

Revenons maintenant un peu sur l'article indéfini. Nous avons déjà signalé que là encore il y a saturation obligatoire, mais par le biais d'une caractérisation (cf. 3.1.) :

\*sous un contrôle  
sous un contrôle permanent

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que la saturation qualitative du GN indéfini est un procédé qu'on trouve encore ailleurs :

\*par un hasard / par un hasard extraordinaire / par Ø hasard (Melis, 2003 : 18)  
\*avec une prudence / avec une prudence excessive / avec Ø prudence  
?? il est un prof / il est un prof très expérimenté / il est Ø prof (Cf. Boone, 1987 : 268)

On notera en outre que le schéma 'article indéfini + caractérisation' y alterne avec le nom nu (c'est-à-dire sans déterminant), tout comme dans le cas des locutions relevant de [sousDM] :

sous Ø contrôle, sous Ø surveillance

Ces régularités, que nous ne pouvons pas approfondir ici, semblent suggérer l'existence de schémas constructionnels « transversaux » dans le domaine nominal, qui n'ont pas été explorés à notre connaissance.

### 3.4. La sémantique de la construction et du nom 'central'

Nous avons caractérisé ci-dessus le sémantisme de la construction [sousDM] comme suit : 'X est dans un rapport de dépendance 'médiat' par rapport à Y'. La construction exprime indirectement un rapport de dépendance entre un référent X et un référent Y, tout en précisant la nature de la dépendance (contrôle, autorité, etc.) à travers le nom central. On peut représenter la structure sémantique de la [sousDM] comme suit :

|                    |                |                     |    |                 |
|--------------------|----------------|---------------------|----|-----------------|
|                    | sous           | le contrôle         | de | la police       |
| (GN <sub>1</sub> ) | sous           | le N <sub>1</sub>   | de | GN <sub>2</sub> |
| X                  |                |                     |    | Y               |
| PATIENT            | 'dépendant de' | (type de) dominance |    | AGENT/SOURCE    |

Comme très souvent le nom central est un nom d'action (déverbal), il y a moyen de paraphraser par une construction passive (si la locution est utilisée dans une structure attributive, bien entendu) :

X est Vpp par Y  
X est contrôlé par Y.

<sup>14</sup> On serait tenté d'invoquer d'autres principes explicatifs plus généraux, comme des contraintes dues à la co-référence. Ainsi, dans *ils ont voyagé sous le contrôle/la protection des voyageurs par la police*, on dit en substance que les référents des sujets de *ont voyagé* et des individus contrôlés sont les mêmes, ce qui bloque la double complémentation. Sur ce point, les locutions du type [sousDM] se comporteraient comme n'importe quelle préposition : \**Les voyageurs ont continué leur voyage après le contrôle des voyageurs par la police*. Cet argument n'est cependant pas décisif, dans la mesure où même en l'absence de co-référence la double complémentation après *sous* dans [sousDM] est exclue : \**Les piquets de grève ont été levés sous le contrôle des grévistes par la police*. En outre, [sousDM] impose la préposition *de*. Comparez : *Les passagers ont poursuivi leur voyage après le contrôle de la police/par la police* vs *Les passagers ont poursuivi leur voyage sous le contrôle de la police/\*par la police*. C'est donc bel et bien la construction [sousDM] qui impose sa loi.

Si l'on regarde de plus près la sémantique (d'origine) du nom central, trois ensembles de noms se dégagent, qui correspondent à différentes réalisations du rapport sémantique de base 'dépendance médiate' :

- (a) les noms d'action (abstraits)
- (b) les noms de propriété (abstraits)
- (c) les noms concrets dénotant un instrument ou une partie du corps

Dans les tableaux insérés en annexe, nous indiquons la fréquence sur Google de chacune des locutions (à partir de la requête « sous le N de »), dans l'ordre décroissant de fréquence. Il convient d'insister sur le fait que ces relevés contiennent pas mal de bruit, notamment pour ce qui est de (c). C'est pourquoi nous avons identifié les locutions dont les fréquences d'apparition se trouvent sérieusement biaisées par l'emploi LITT[éral] du nom central (comme instrument) ou par la concurrence d'une locution H[omonyme]. Pour les locutions rares, nous avons aussi relevé le nombre d'exemples pour « sous le N des » et « sous le N du ». Ces items sont accompagnés d'un +. Trois grandes classes de fréquence ont été distinguées : > 2000 ; 1999-100 ; < 99.

Typiquement, le nom central est un nom d'action, comme le suggèrent les indices de fréquence bruts. Le nom d'action, inséré dans la construction [sousDM], entraîne un état de dépendance, que cette dépendance soit le résultat d'un acte de contrôle, de protection ou de soumission (cf. tableaux en annexe). Le second groupe de noms que l'on trouve dans le tableau est constitué de noms dénotant une propriété de Y (p.ex. *responsabilité, autorité, ...*). Cette propriété est étroitement associée à l'exercice de la domination (par Y).

Ces deux types de noms partagent un certain nombre de propriétés sémantiques et morphosyntaxiques. Tout d'abord, ils se rattachent tous les deux à la catégorie des noms abstraits (Flaux & Van de Velde 2000), ce qui explique les restrictions sur la pluralisation. En outre, sémantiquement parlant, ils requièrent tous les deux un complément. L'on sait, en effet, que les noms d'action héritent de la structure argumentale du verbe dont ils sont dérivés. Les noms de propriété, de leur côté, sont syncatégorématiques, à l'instar des adjectifs dont ils sont dérivés : ils s'actualisent par le biais d'un support nominal (*la beauté de la Joconde, de la mer, etc.*), qui est réalisé sous la forme d'un groupe prépositionnel. A défaut, ils ne peuvent pas référer à une instanciation spécifique de la propriété en question (Riegel 1985), p.ex. *la beauté*. Tant le nom d'action que le nom de propriété appellent donc un complément prépositionnel. Le nom de propriété se distingue cependant du nom d'action par le fait qu'il ne suppose pas de déroulement temporel interne (Flaux & Van de Velde 2000).

En gros, tant dans (a) que dans (b), Y met X dans une position subordonnée, mais la façon dont Y y arrive est différente : soit par le biais d'un acte instaurant un rapport hiérarchique, soit par le biais d'une propriété possédée par Y, propriété associée à l'exercice de la 'domination' par Y. C'est pourquoi on ne peut pas dire *\*sous la tristesse de Y, \*sous la pauvreté de Y*. On a là une variation qui s'inscrit dans le même rapport de base. Dans les deux cas, le sens de la construction reste plus ou moins compositionnel.

Le troisième ensemble de noms qui apparaissent dans la construction [sousDM], les noms dénotant un instrument ou une partie du corps, est encore plus intéressant dans la mesure où ces noms confirment toute la pertinence de la construction [sousDM]. En effet, l'acception qu'ils prennent dans la construction en *sous* est spécifique à cette construction, tout comme la présence obligatoire d'un complément en *de*. En soi, le nom *botte*, par exemple, n'exprime pas la domination. Pour bien interpréter le fonctionnement de *botte*, il faut tenir compte de l'ensemble de la construction *sous la botte de*. Que les noms d'instrument subissent effectivement un changement de sens dans la construction [sousDM], cela ressort aussi des adjectifs qui apparaissent aux côtés de ces noms. Ceux-ci ne se rapportent plus à l'instrument :

*sous la haute férule de Abracourcix* ('under the supreme responsibility of')  
~ *sous la haute direction / responsabilité /... de*

la 2<sup>ème</sup> édition de Jardins en Fête, *sous la férule avisée de Mme Cagneux*  
~ *sous la direction avisée de* ('under the well-informed direction of')

C'est [...] sous le sifflet **expert** de Stéphane que le buzz final retentit révélant le score sans appel de 45 à 32  
~ *sous la direction experte de* ('under the expert direction of')

Cette caractéristique a été vérifiée exhaustivement sur Google pour une bonne dizaine de locutions. On trouve même des adjectifs relationnels qui marquent un sous-type du nouveau type dénoté par le nom central, en l'occurrence un type de dépendance :

[42] les pays du golfe sont sous la botte **économique et militaire** de L'Oncle Sam  
([www.sudonline.sn/spip.php?article4110](http://www.sudonline.sn/spip.php?article4110))

Ces glissements sémantiques subis par les noms d'instrument sont le résultat d'une sorte de pression exercée par la construction sur les items lexicaux qui y entrent : l'instrument (physique) utilisé dans l'exercice de la domination (au sens large) devient le symbole même de l'acte de domination (*férule, joug, botte, ...*). Corollairement, le possesseur (au sens large) de l'instrument se transforme en celui qui exerce la domination. En grammaire constructionnelle, la « pression » exercée par la construction est appelée *coercition* (angl. *coercion*), concept qui a surtout été appliqué à

l'aspect verbal, à la détermination nominale (Michaelis 2003) et à la complémentation verbale (Pustejovsky & Bouillon 1995 ; Willems 2000 ; Lauwers & Willems, à par.).

Des effets de coercition analogues, mais moins spectaculaires, peuvent être notés dans le domaine des noms de propriété. Le nom *bienveillance*, par exemple, en vient à signifier, selon le cas, 'acquiescement/connivence' (d'où aussi 'protection'), voire 'direction' (exemples provenant de Google) :

C'est dans cette optique [= pour réduire la dette] qu'il a été décidé, **sous la bienveillance de** Jean-François Copé, Ministre [...], de procéder à la vente d'immeuble [sic] (Humanité)

à 18 ans, son père le force à entrer dans le monde du spectacle aux Folies-Bergère d'abord comme figurant. [...]. Il est placé **sous la bienveillance du** comique troupier Charles-Joseph Pasquier.

l'association Adminet qui pour l'occasion sera **sous la bienveillance artistique de** Fred Forest. ('direction')

Des effets analogues ont été notés pour *indulgence* et *discrétion*. Même certains noms d'action, comme *dictée*, *regard* et *coupe* ont subi un changement sémantique sous l'effet de la construction [*sousDM*] : de noms référant à une action qui n'est que très indirectement liée à l'exercice de la domination ou de la protection, ils en sont arrivés à désigner eux-mêmes la dominance ou la protection.

Ces glissements de sens, qui sont légion dans le domaine des locutions, comme l'affirment également DDC (2004 : 1)<sup>15</sup>, constituent un argument non négligeable dans l'identification des constructions. La coercition fournit en effet une preuve indirecte de l'existence d'une sémantique des constructions (cf. Lauwers, sous presse), thèse fondatrice de la grammaire constructionnelle, car la construction impose un sens que les  $N_1$  ne possèdent pas intrinsèquement.

Certes, il n'est pas à exclure qu'une tendance à la conventionnalisation se manifeste. Ainsi, des noms comme *houlette* ou *férule*, par exemple, prennent une acception abstraite en dehors de la construction en *sous*, encore que cet emploi soit vieilli (TLFi) :

tel Pinocchio échappant à la **houlette** de Gepetto pour vivre sa vraie vie de petit garçon. (www.humanite.fr/2007-09-24\_Tribune-libre\_L-invite-de-la-semaine-Christian-Lehmann-Medecin)

Mais ce qui est plus important ici, c'est que la construction [*sousDM*] fait preuve d'une certaine productivité, comme le montrent les locutions suivantes :

**Sous la matraque de** la propagande américano-sioniste et européenne, Chavez a perdu [...] 3 millions de ses partisans

A noter que les Bleus débiteront la compétition **sous le sifflet de** l'Anglais Tony Spreadburry pour le match d'ouverture face à l'Argentine.

**Sous la baguette de** son nouvel entraîneur, [...], le Club exerça un pressing constant sur Brann Bergen (www.lesoir.be/sports/football/bruges-ok-standard-et-2007-09-20-550778.shtml)

La nation n'a pas vraiment avancé **sous la baguette de** ce que l'on se plaît à appeler le gouvernement des technocrates.

Ainsi, le sifflet devient le symbole de l'exercice de l'autorité dans le cas de l'arbitre. Dans *sous la baguette de*, le nom *baguette* étend même son champ d'application à d'autres personnes que les chefs d'orchestre (*un entraîneur, les politiques*).

Les indices de fréquence (mentionnés entre parenthèses) montrent qu'il ne s'agit nullement de hapax :

sous le sifflet de (17 ex.), sous la matraque de (9 ex.), sous la toque de (34 ex.), sous le crible de (44 ex.), sous le scalpel de (188 ex., y compris emplois littéraires), sous le microscope de (135 ex., y compris emplois littéraires), etc.

Il convient cependant de se poser la question des limites de la construction [*sousDM*], car les noms référant à des instruments ne peuvent pas tous fonctionner de cette manière dans la construction. Ainsi, dans les exemples suivants, l'instrument autorise seulement une interprétation littérale de type spatial<sup>16</sup> :

sous le scalpel du chirurgien, sous la plume de Victor Hugo, sous le ciseau de l'artiste.

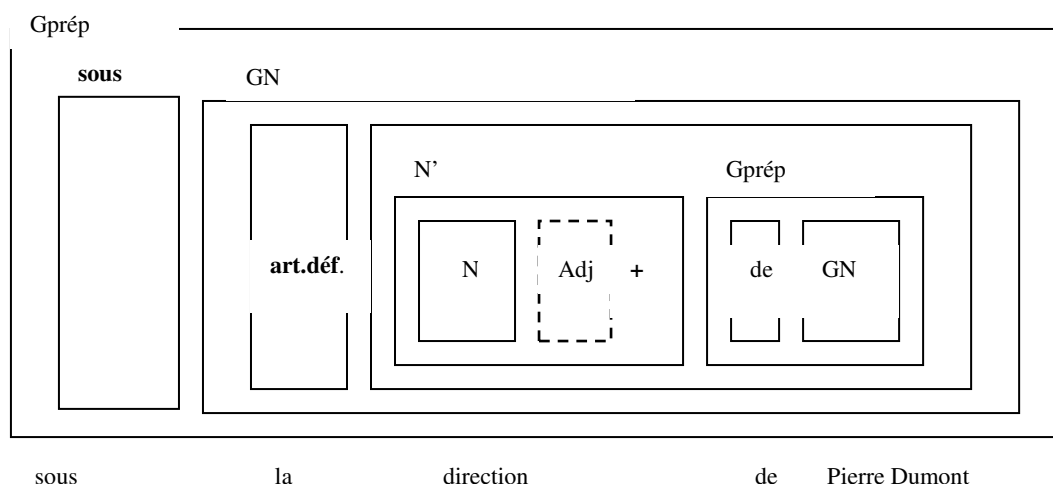
<sup>15</sup> Tantôt le sens est isolé par rapport aux autres sens du même mot, tantôt le sens est transposé (du concret vers l'abstrait) ou décalé (2004 : 1).

<sup>16</sup> Certes, la ligne de démarcation est ténue, car ces noms se prêtent facilement à des emplois métaphoriques : *Dépecé, ce coffret vit le jour sous le scalpel de Warner qui en fit quatre disques aux atmosphères bien distinctes.* (www.gutsofdarkness.com/god/objet.php?objet=1345) ; *Assur allait succomber sous l'épée de la justice divine et devenir objet de raillerie et de mépris de la part de la fille de Sion* (www.maison-russie.fr/invites/icone/saints\_fetes/textes/isaie\_prophete.html) ; *Cette différence n'est pas justifiée par des motifs légitimes, et donc, tombe sous l'épée de la discrimination.* L'on remarquera que ces extensions métaphoriques sont nettement favorisées par la construction en *sous*, car en dehors de cette construction, elles demandent un calcul interprétatif excessif : ?? *L'épée de la discrimination*, ?? *l'épée de la solvabilité*, ?? *la matraque de la justice*, ?? *la loupe de la justice*, # *le sifflet de l'arbitre*, etc. Là encore, la construction [*sousDM*] s'avère très pertinente.

En effet, pour qu'un nom d'instrument puisse fonctionner dans la construction [*sousDM*], il faut que l'instrument soit associé à l'exercice de la domination, c'est-à-dire qu'il doive être connoté dans ce sens et donc « prédestiné » en quelque sorte à entrer dans la construction. Citons quelques exemples : le sifflet de l'arbitre, le sceau comme « instrument » des dignitaires dotés de pouvoir, la botte et l'armée (cf. aussi à *la botte de*), etc. En d'autres mots, il y a comme une interaction entre la sémantique de la construction et les connotations associées à  $N_1$ , donc un mouvement qui va dans les deux sens. Si de telles associations font défaut, le calcul interprétatif est beaucoup plus difficile, sinon impossible. Cette restriction sémantique – cf. Goldberg 1995 : 159<sup>17</sup>, dans le domaine des constructions verbales), qui limite le champ d'application de la construction, doit être explicitée. A notre avis, il s'agit là de l'un des défis majeurs de la grammaire constructionnelle : comment brider la puissance de la coercition ? En 4., nous verrons par ailleurs qu'il faudra y ajouter encore des restrictions quasi lexicales dues à la lexicalisation (cf. aussi la discussion dans Boas 2003).

### 3.5. La structure interne de la construction [*sousDM*]

On peut représenter la structure interne de la construction [*sousDM*] comme suit<sup>18</sup> :



Cette représentation, dans laquelle des boîtes enchâssées les unes dans les autres se substituent aux branches classiques de l'arborescence, s'inspire des formalismes qui sont d'usage en grammaire constructionnelle. On y reconnaît deux groupes prépositionnels emboîtés, le second étant un complément obligatoire<sup>19</sup>. Selon le modèle dans lequel on travaille, ces boîtes sont remplies de traits accompagnés de propriétés (syntaxiques, sémantiques, etc.) propres au modèle.

Le pointillé indique que la modification adjectivale, ou de manière plus générale, caractérisante, reste possible. La modification, qui est régie par la seule compatibilité sémantique, témoigne par ailleurs du caractère non figé de la construction [*sousDM*]. Certes, on note quelquefois des préférences distributionnelles, qui tendent à former des collocations, mais celles-ci ne semblent jamais absolues. Ainsi, pour [*sous l'aile de GN*], sur un total de 2 510 exemples on trouve 594 attestations de *aile protectrice* (Google).

Sur le plan formel, les modifications suivantes sont attestées (relevé basé sur un examen détaillé d'une dizaine de locutions sur Google) :

- (a) [sous le N **Adj** de GN] ou [sous le **Adj** N de GN]
  - (a1) Adjectif qualificatif
  - (a2) Adjectif relationnel (marquant éventuellement un sous-type)
 P.ex. sous la férule **marxiste-léniniste** de Mathieu Kérékou
- (b) [sous le N **Adj et Adj** de GN] ou [sous le **Adj et Adj** N de GN]

<sup>17</sup> A propos de *Sam squeezed the rubber ball inside the jar* : "In order for coercion to be possible, there needs to be a relationship between the inherent meaning of the lexical items and the coerced interpretation". En l'occurrence, "the location encoded by the locative phrase [= inside the jar] is interpreted to be the endpoint of a path to that location" (Goldberg, 1995 : 159).

<sup>18</sup> Le symbole + (« Kleene [klini] plus ») qui suit l'adjectif indique que l'élément en question peut apparaître une ou plusieurs fois. C'est une convention en grammaire constructionnelle pour marquer des constituants additionnels (Fillmore & Kay, 1993 : Chap. 5, p. 9).

<sup>19</sup> Signalons tout d'abord que le deuxième Gprép peut être remplacé par un adjectif relationnel (ayant une valeur argumentale) : Il s'y réalise une forte coopération monétaire européenne au profit de la Grande-Bretagne *sous l'aile américaine* (ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article89).

P.ex. Sous la **docte et sympathique** fêrle de Robert Pujol, le prochain stage organisé à l'hôtel se tiendra les 5 et 6 mars 2005.

P.ex. Mais, d'un autre côté, sa position institutionnelle est fragile : elle s'enseigne encore sous l'aile **protectrice mais étouffante** de la philosophie.

P.ex. Qu'était-il donc originairement, alors qu'il s'abritait encore sous l'aile **inquiète, puis irritée** de l'orthodoxie ?

(c) [sous le **Adj N Adj** de GN]

P.ex. Autoriser ces illégaux à faire grève, donc, les faire se dévoiler, sous la **bienveillante** caution **morale** des syndicaux, que vous faut-il de plus ?

Notons que les adjectifs peuvent être accompagnés de modificateurs adverbiaux :

P.ex. Aussi est-il curieux qu'elle veuille se placer sous l'aile **un peu étouffante** de l'OTAN.

(d) [sous le N **Spré<sub>car</sub>** de GN]

P.ex. Il y fit ses premières armes, dans le monde sérieux du travail, sous la fêrle **sans concession** de mon père.

Le non-figement de la construction [*sousDM*] ressort encore de deux autres propriétés internes :

(i) *de* est séparable du reste de la construction (cf. Adler 2001/2)

L'extrême droite n'a été au pouvoir qu'une seule fois en France et c'était sous la botte, complice, de l'occupant.

(ii) deux noms 'centraux' peuvent être coordonnés sous la préposition *sous* :

Stigmatisons les riches et forçons-les à obéir [*sous* [(la botte) et (la fêrle)] des pauvres.  
([www.lemonde.fr/ameriques/article/2008/09/13/bolivie-etat-de-siege-dans-le-nord-du-pays\\_1094846\\_3222.html](http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2008/09/13/bolivie-etat-de-siege-dans-le-nord-du-pays_1094846_3222.html))

En somme, les latitudes de modification montrent que la construction [*sousDM*] n'est pas « figée » selon les critères habituels. Or, force est de constater que la construction en tant que « Gestalt » présente des propriétés spécifiques qui méritent d'être explicitées.

#### 4. Des réalisations davantage lexicalisées de [*sousDM*]

La question qui se pose maintenant c'est de savoir si la construction [*sousDM*] donne lieu à des réalisations davantage figées, c'est-à-dire à des *substantive idioms*, à l'instar des exemples cités en 1., qui affichent des idiosyncrasies (quasi) lexicales. Rappelons que ces locutions ne poseraient pas un problème insurmontable dans la mesure où la grammaire constructionnelle permet de traiter les réalisations lexicalement contraintes<sup>20</sup> de la construction [*sousDM*] à un niveau inférieur d'abstraction.

Deux cas pourraient entrer en ligne de compte ici, le premier étant plus simple à traiter que le second.

Tout d'abord, dans deux locutions de l'inventaire de DDC, le nom central, qui reste modifiable, demande un complément prépositionnel « inhérent au GN » (DDC, 2004 : 370), c'est-à-dire plus ou moins fixe :

sous le sceau du secret

sous la foi du serment

Si on y regarde de plus près, cependant, on constate que ces locutions admettent encore une certaine variation au niveau de la complémentation (exemples attestés sur Google) :

sous le sceau {du secret / du silence}<sup>21</sup>

sous la foi {des traités / de la parole donnée / de l'exécution pleine et entière de ...}.

Concrètement, on peut rattacher ces locutions à la construction [*sousDM*], tout en explicitant les contraintes (quasi) lexicales. Il s'agit donc de « filles » davantage lexicalisées.

Ces deux locutions présentent en outre une certaine opacité, notamment au niveau du nom central, ce qui nous amène à une question plus délicate. Certes, dans *sous le sceau de*, on peut encore voir, avec beaucoup de bonne volonté, un

<sup>20</sup> Ou comme le dit Croft (2001 : 177) : "some collocational dependencies appear to be best described as constraints on single lexical items (or phrases) or syntactic categories of lexical items/phrases".

<sup>21</sup> Utilisé comme synonyme de *sous le signe de* : *sous le sceau du thème* « Ce que commémorer veut dire » ([dzonteu.tigblog.org/archive/04\\_2006](http://dzonteu.tigblog.org/archive/04_2006)).

instrument (*le sceau*) lié à l'exercice de l'autorité et un possesseur (au sens large), à savoir *le secret*, qui est couvert d'un sceau. Quant à *sous la foi* de<sup>22</sup>, une telle reconstruction nous semble encore plus difficile, mais peut-être pas exclue. La question qui se pose ici pourrait être résumée comme suit : aurait-on encore affaire à des réalisations (= locutions) d'un moule grammatical productif ou faudrait-il considérer ces locutions plutôt comme des entités figées dans lesquelles le nom central doit être spécifié lexicalement ?

Pour répondre à cette question, il convient de distinguer plusieurs cas de figure. Le premier cas ne pose pas trop de problèmes dans la mesure où l'acception du nom mobilisée dans la construction [*sousDM*] fait déjà partie intégrante de l'entrée lexicale. Ainsi en est-il des noms tels que *houlette*, *férule* ou *poigne*, qui s'emploient aussi en dehors de la construction avec le même sens figuré :

Jusqu'à ce que les sunnites du pays, sous la direction de Hariri, ne décidassent à leur tour de secouer **la férule de Damas** gouverné par le fils Assad (Google).

Pour ces mots-là, on peut tout simplement préciser sous leurs entrées lexicales respectives qu'ils connaissent un emploi comme nom abstrait signifiant 'domination', etc.

Le deuxième cas de figure est plus complexe. Il s'agit de noms dont le sens concret est devenu trop archaïque pour appartenir encore au sentiment linguistique des locuteurs. Etant donné que le sens instrumental n'est plus disponible, on ne peut plus supposer qu'un mécanisme productif tel que la coercition (instrument → protection / dominance) se trouve à la base des locutions constituées à partir de ces noms : *sous les auspices de*, *sous le couvert de*, *sous l'égide de*. En outre, le sens abstrait ('protection') semble avoir été lexicalisé, mais là encore il s'agit d'une association sens/forme tellement archaïque qu'elle ne survit qu'à travers certaines associations avec d'autres expressions contenant la même forme : ? *le couvert de*, mais (*avancer*) à *couvert* ('protégé') et *être couvert par sa hiérarchie*, etc. On peut y rattacher quelques noms d'action : *sous la coupe de*, *sous le coup de* et *sous la dictée de*. Là encore, l'emploi « hors construction » avec le sens abstrait semble exclu (\**La coupe de X* ; ? *La dictée de X*), même si on le retrouve encore dans d'autres séquences appartenant à la même famille lexicale (p.ex. *dicter sa loi*). Dans le cas de *sous la coupe de*, l'étymologie populaire établit souvent un lien avec la coupe à fromage (p.ex. la mouche prisonnière de la coupe renversée sur elle).

Tous ces cas se caractérisent par une certaine opacité, qui fait qu'on ne peut pas les considérer comme le résultat de l'application d'une construction abstraite, impliquant un calcul sémantique productif (= la coercition). Si calcul sémantique il y a, celui-ci est tellement compliqué et recherché que l'on ne pourrait jamais expliquer pourquoi ces locutions sont tellement fréquentes. En effet, si elles sont tellement fréquentes, c'est qu'elles sont stockées en tant que telles dans le lexique mental. Pour s'en convaincre, il suffit de confronter la fréquence des locutions lexicalisées avec la fréquence<sup>23</sup> de locutions constituées à partir de quasi-synonymes (Google) :

Sous l'égide de (93 800 ex.)

Sous le bouclier de (Tlfi ; 132 ex.)

Il semble donc logique de traiter ces locutions opaques à un niveau d'abstraction inférieur, où l'emploi du nom est conventionnalisé dans la construction [*sousMD*]. Il s'agit donc de variantes dotées de spécifications lexicales supplémentaires.

## 5. Conclusions et pistes pour des recherches futures

### 5.1. Le concept de construction

Dans ce qui précède, nous avons tenté de regrouper un certain nombre de locutions prépositives, afin d'aboutir à des généralisations qui dépassent le niveau de la locution isolée. Cette tentative n'est pas la première du genre, car les travaux de Gross (1986) et de Dubois-Dubois & Charlier (2004), par exemple, sont animés d'un esprit similaire, quoique chacun à sa manière. Ainsi, ne lit-on pas dans l'introduction de DDC (2004 : 20) que leur inventaire ne se veut pas exhaustif, mais se donne plutôt pour tâche de « définir les modèles », c'est-à-dire des « modèles cumulatifs et toujours productifs » ? De même, la hiérarchisation que nous avons introduite dans notre tentative de généralisation n'est pas non plus une véritable nouveauté, comme en témoigne « l'arbre de classification » qu'on trouve chez Gross (1986 : 51-52). En outre, s'il est vrai que chez les Dubois l'effort de classification porte plutôt sur la dimension horizontale, dans leur introduction ils mentionnent une idée-maîtresse de la grammaire constructionnelle, mais conçue dans une optique diachronique (nous soulignons) :

<sup>22</sup> On pourrait voir dans le nom central *foi*, qui signifiait à l'origine « garantie, engagement », un instrument exerçant une certaine domination.

<sup>23</sup> Certes, même les locutions parfaitement transparentes peuvent avoir une fréquence très élevée, ce qui pourrait correspondre, sur le plan cognitif, à un haut degré d'enracinement (*entrenchment* ; Gréa – Legallois 2006). De même, *sous la patte* est largement attestée (et acceptée), alors que *sous le talon de* et encore moins *sous le pouce de* ne semblent pouvoir effectuer leur percée définitive : le « pouvoir populaire » a plié rapidement **sous le talon de** fer de la répression. ([www.monde-diplomatique.fr/2003/09/GAUDICHAUD/10517](http://www.monde-diplomatique.fr/2003/09/GAUDICHAUD/10517)) ; Sarah, elle a été réprimée, **sous le pouce de** Kath, sa mère. ([pedagogie.ac-toulouse.fr/col-lakanal-foix/6\)%20Archives/2004-2005/an2003/elevs/3eme1/series/index3.htm](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/col-lakanal-foix/6)%20Archives/2004-2005/an2003/elevs/3eme1/series/index3.htm)). Notons qu'en anglais ces deux locutions sont bien enracinées (*under the heel of*, *under the thumb of*, etc.). Cf. Girard-Gillet (2008).

« La structure initiale devient alors un modèle *productif* qui *perdure* à côté des structures apparues ultérieurement, alors que le proverbe reste quant à lui fixé dans sa forme première, la productivité ne pouvant se faire que par rapport à un modèle plus général. Il y a ainsi une sorte de *modélisation du GV initial* consacrant la spécificité morphosyntaxique et sémantique de la locution ».

Le concept de « modèle plus général » porte en germe l'idée d'une hiérarchie de constructions, reliant des constructions 'schématiques' à des constructions 'spécifiques' (remplies lexicalement).

Outre par sa perspective purement synchronique, notre démarche se distingue de celle des Dubois par l'explicitation de propriétés internes plus abstraites de la construction, qui prouvent que le schéma [*sousDM*] est bel et bien une construction dans la mesure où certaines propriétés formelles et sémantiques (cf. coercion) ne peuvent pas être expliquées à partir des seuls composants lexicaux de la construction. En outre, nous avons montré que cette construction se caractérise par une certaine productivité, indices de fréquence à l'appui.

## 5.2. Perspectives

Le résultat auquel nous avons abouti ne couvre cependant pas toutes les locutions en *sous* répertoriées par les Dubois : certaines locutions prépositives n'ont pas pu être casées et les locutions adverbiales n'ont même pas été effleurées.

Parmi les laissés pour compte, on trouve un premier ensemble de locutions prépositives qui, sémantiquement parlant, entrent mal dans la construction [*sousDM*], dans la mesure où elles expriment l'aspect (cf. la terminologie de Merle 2008) et/ou une sorte de déguisement :

sous l'angle de GN, sous la forme de GN, sous le jour de GN, sous les traits de, sous le nom de N / de GN, sous le signe de GN, sous le voile de GN, sous le manteau de GN

Dans presque tous les cas (sauf avec *nom*), le nom ne se comporte pas de la même manière en dehors de la locution :

?? L'angle de GN, ?? la forme de GN, \*le jour de GN, ?? les traits de GN, le nom de, ...

En plus, dans tous ces exemples, le complément en *de* est obligatoire, tout comme dans la construction [*sousDM*]. Se pose alors la question de savoir comment rattacher ces cas à la construction [*sousDM*]. Force est de constater qu'on observe ici la même alternance entre l'article défini (+ complément en *de*) et article indéfini (+ caractérisation, chaque fois que le nom peut être modifié) :

sous l'angle de GN, \*sous un angle de GN < - > sous quel angle ?, sous un tel angle, sous un angle différent

sous la forme de GN, \*sous une forme de GN < - > sous une forme succincte, nullement définitive, sous une forme pyramidale/de pyramide

sous le nom de GN, \*sous un nom de GN < - > sous quel nom ?, sous un tel nom, sous un nom différent, sous un nom très évocateur

Le positionnement de ces locutions dans le réseau que nous avons mis en place reste à déterminer. Faudrait-il les traiter comme une extension (sémantique) de la construction [*sousDM*] ou plutôt comme une construction sœur ? En outre, comme ces deux constructions sœurs semblent partager l'alternance défini/indéfini (quoique dans des dosages variables), on pourrait se demander si elles n'héritent pas toutes les deux d'un schéma de construction plus abstrait, qui, le cas échéant, pourrait s'appliquer encore à d'autres prépositions (et à d'autres contextes). Cette idée mérite étude.

Une deuxième série de locutions qui n'entrent pas dans notre généralisation se caractérise par une complémentation de nature événementielle (infinitif / nom d'action / parfois aussi une complétive) et une tendance très nette à l'effacement de l'article :

sous couleur de, sous (la) menace de, sous peine de, sous (le) couvert de, sous (le) prétexte de/que, sous (la) réserve de/que, sous (la) condition de/que

En somme, ce résidu de locutions devrait nous inciter à élargir encore le réseau taxinomique auquel nous avons abouti par d'autres constructions représentant autant de généralisations plus ou moins locales, voire par des recherches au-delà de la préposition *sous*, mettant en évidence des schémas abstraits aussi insoupçonnés que l'alternance entre la caractérisation et la complémentation actancielle.

## Bibliographie

- AARTS, B. (2007), *Syntactic Gradience. The Nature of Grammatical Indeterminacy*, Oxford : Oxford University Press.
- ADLER, S. (2001/2), « Les locutions prépositives questions de méthodologie et de définition », *Travaux de Linguistique* 42-43, 157-170.
- BOAS, H. (2003), *A constructional approach to resultatives*, Stanford : CSLI.
- BOONE, A. (1987), « Les constructions 'Il est linguiste' / c'est un linguiste' », *Langue française* 75, 94-106.
- BOTTINEAU, D. (2007), « *Heureux comme un poisson dans l'eau, anxieux comme un humain sous l'eau* : la locution prépositionnelle en *sous*, une routine énonciative variable », *L'Information grammaticale* 117, 13-17.
- CROFT, W. (2001), *Radical Construction Grammar. Syntactic theory in typological perspective*, Oxford : Oxford University Press.
- CROFT, W. – CRUSE, D.A. (2004), *Cognitive linguistics*, Cambridge University Press.
- DUBOIS, J. *et al.* (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. – DUBOIS-CHARLIER, F. (2004), *Locutions en français*, Aix-en-Provence : chez les auteurs.
- FILLMORE, CH. – KAY, P. (1993), *Construction Grammar Coursebook*, Manuscript, University of California at Berkeley Department of linguistics.
- FILLMORE, CH. – KAY, P. – KAY O'CONNOR, M. (1988), « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone* », *Language* 64, 501-538.
- FLAUX, N. – VAN DE VELDE, D. (2000), *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap/Paris : Ophrys.
- FRANCKEL, J.-J. – PAILLARD, D. (2007), *Grammaire des prépositions*, Paris : Ophrys.
- FRIED, M. – ÖSTMAN, J.-O. (2004), « Construction grammar : A thumbnail sketch », In M. Fried, Östman, J.O. (éds), *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective*, Amsterdam/Philadelphia : Benjamins, 11-86.
- GAATONE, D. (1976), « Locutions prépositives et groupes prépositionnels », *Linguistics* 167, 15-33.
- GIRARD-GILLET, G. (2008), « 'Sous' et les parties du corps en anglais », *L'Information grammaticale* 117, 35-40.
- GOLDBERG, A. (1995), *Constructions : A construction grammar approach to argument structure*, Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDBERG, A. E. (2006), *Constructions at Work. The Nature of Generalization in Language*, Oxford : Oxford University Press.
- GREA, PH. – LEGALLOIS, D. (2006), « *L'objectif de cet article est de ...* : construction spécificationnelle et grammaire phraséologique », *Les Cahiers de Praxématique* 46, 161-184.
- GROSS, M. (1986), *Grammaire transformationnelle du français. 3. Syntaxe de l'adverbe*, Paris : Asstril.
- KAY, P. (1995), « 'Construction Grammar' », In J. Verschueren *et al.* (éds), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam : John Benjamins, 171-177.
- LANGACKER, R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar. I. Theoretical prerequisites*, Stanford : Stanford University Press.
- LAUWERS, P. (sous presse), « Comment dissocier des locutions prépositives quasi synonymiques ? Essai d'analyse collostructionnelle », *Canadian Journal of Linguistics*.
- LAUWERS, P. – WILLEMS, D. (à par. éds). *New reflections on coercion*. Numéro thématique de la revue *Linguistics* (projet accepté).
- LEEMAN, D. (2007 éd), *Modèles linguistiques 55 : De la préposition à la locution prépositive*, Toulon : Éditions des Dauphins.
- LEEMAN, D. (2008 éd), *L'Information grammaticale 117 : Locutions du français, traduction et traduction automatique*, Paris : Peeters.
- LEGALLOIS, D. – FRANÇOIS, J. (2006), *Cahier du Crisco 21 : Autour des grammaires de constructions et de « patterns »* (<http://www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/cahier21.pdf>).
- LE PESANT, D. (2007), « Classification à partir des propriétés syntaxiques », *Modèles linguistiques* 55, 51-74.
- MELIS, L. (2003), *La préposition en français*, Gap/Paris : Ophrys.
- MERLE, J.-M. (2008), « Prépositions et aspect », *L'Information grammaticale* 117, 52-56.

- MICHAELIS, L.A. (2003), « Word meaning, sentence meaning, and syntactic meaning », In H. CUYCKENS – R. DIRVEN – J.R. TAYLOR (éds), *Cognitive Approaches to Lexical Semantics*, Berlin/New York : Mouton de Gruyter, 163-209.
- PUSTEJOVSKY, J. – BOUILLON, P. (1995), « Aspectual coercion and logical polysemy », *Journal of Semantics* 12(2), 133-162.
- RIEGEL, M. (1985), *L'adjectif attribut*, Paris : P.U.F.
- VAN DE VELDE, D. (2006), « Les adjectifs de groupe », *Travaux de Linguistique* 53, 135-154.
- WILLEMS, D. (2000), « La 'coercition' revisitée : le cas des structures trivalentes en français », In M.Coene *et al. Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia Lingvistica in Honorem Lilianae Tasmowski*, Padova : Unipress, 233-242.

## Ressources

FRANTEXT ([www.frantext.fr](http://www.frantext.fr))

GOOGLE (www.google.fr)

TLFI (<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>)

## Annexe

| A. Noms d'action déverbaux <sup>24</sup> (+ agent)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| dépendance – soumission (autorité)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | dépendance – contrôle                                                                                                                                                                                                                                                                  | dépendance – protection                                                            |
| sous l'effet de (89 200)<br>sous le coup de <sub>I+II</sub> (64 300) <sup>25</sup><br>sous l'influence de (59 400)<br><i>sous l'impulsion de</i> (55 600) <sup>26</sup> ,<br>sous le charme de (46 000)<br>sous la pression de (35 900)<br>sous l'action de (31 800)<br>sous l'emprise de (21 400)<br>sous les ordres de (20 100) / sous<br>l'ordre de (1700)<br>sous l'empire de (11 700 - LITT)<br>sous la menace de (10 300)                                       | sous la direction de (282 000)<br>sous la présidence de (76 500)<br>sous le contrôle de (49 200)<br>sous la conduite de (22 900)<br>sous le regard de (16 100)<br>sous la tutelle de [< lat. tueri]<br>(16 000)<br>sous la supervision de (12 100)<br>sous la surveillance de (11 200) | sous la protection de (20 200)<br>sous le patronage de (13 700)                    |
| sous la coupe de [< couper (les cartes)]<br>(9 070)<br>sous le choc de (6 390)<br>sous la domination de (5 350)<br>sous l'inspiration de (2 090)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | sous la garde de (5 380)<br>sous la gouverne de (2 470)<br>sous l'administration de (2 010)                                                                                                                                                                                            |                                                                                    |
| sous l'impact de (1 760)<br>sous la dictée de (1 690 – [LITT])<br><i>sous l'effort de</i> (1 270)<br>sous l'impression de (1 270)<br><i>sous l'instigation de</i> (634)<br>sous le conseil de (630)<br>sous la subordination de (450)<br>sous l'étreinte de (230)<br>sous l'oppression de (207)<br><i>sous l'autorisation de</i> (161)<br><i>sous l'approbation de</i> (140)<br>sous le tir de (123)<br><i>sous l'appel de</i> (107)<br>sous la condamnation de (225) |                                                                                                                                                                                                                                                                                        | sous la sauvegarde de (852)<br>sous la bénédiction de [< lat.<br>benedicere] (543) |
| sous la mainmise de [< mettre la main                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                    |

| A. Noms d'action déverbaux <sup>24</sup> (+ agent)                                                                                                                                            |                       |                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| dépendance – soumission (autorité)                                                                                                                                                            | dépendance – contrôle | dépendance – protection |
| sur] (65)<br>sous la fascination de (62)<br>sous la soumission de (13)<br>sous l'asservissement de (5 + 2 + 2)<br>sous l'assujettissement de (0 + 3)<br><i>sous la succion de</i> (4 + 0 + 0) |                       |                         |

| (b) Noms de propriété (+ support de la propriété)                                                                                                                                                                                | (c) Instruments (y compris des parties du corps) incarnant la dépendance (+ possesseur)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| sous la responsabilité de (129 000)<br>sous l'autorité de (34 100)<br><br>sous la dépendance de (son père) (6 970)<br>sous la juridiction de (4 590)                                                                             | sous l'égide de (93 800) (égide : 'bouclier')<br>sous la houlette de (35 600)<br>sous l'oeil de (28 100) <sup>27</sup><br>sous les auspices de (23 800)<br>sous les couleurs de (18 000)<br>sous le couvert de qqn (= voûte protectrice; 'caution') (16 500 – H <sup>28</sup> )<br><br>sous la bannière de (8 540)<br>sous le joug de (7 470)<br>sous le feu de (la critique, ...) (5 290 – H <sup>29</sup> )<br>sous la baguette de (4 410)<br>sous la fêrule de (4 400)<br>sous la main de (la justice, Dieu) (3 980 – LITT. <sup>30</sup> )<br>sous l'aile de (2 500 – LITT <sup>31</sup> )<br>sous la loupe de (2 190)<br>sous le sceau de (6 240) [H <sup>32</sup> ; sous le sceau du secret (2 400)] |
| sous la force de (1 120)<br>sous le pouvoir de (1 110)<br>sous la puissance de (974)<br>sous la bienveillance de (573)<br>sous la poigne de (273) ['force exercée par la main pour serrer un objet']<br>sous la volonté de (268) | sous le drapeau de (1 460)<br>sous les drapeaux de (1 120)<br>sous le giron de (814)<br>sous l'étendard de (809)<br>sous la botte de (683)<br>sous l'aiguillon de (443)<br>sous la patte de (399)<br>sous les griffes de (351)<br>sous la foi de (342) [sous la foi DU serment : 1 400]<br>sous le fouet de (la guerre, du vent, de la crise, du désir, ...) (319)<br>sous les armes de (205)                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| sous la crainte de (111)<br>sous la peur de (106)<br>sous la servitude de (43)<br>sous la sujétion de (21)<br>sous la tolérance de (3 + 4)<br>sous l'indulgence de (3 + 1 + 1)<br>sous la discrétion de (8 + 5 + 5)              | sous le scalpel de (188 – LITT)<br>sous le microscope de (169 – LITT <sup>33</sup> )<br>sous la caution de (140)<br>sous le crible de (44)<br>sous la toque de (34)<br>sous le sifflet de (17)<br>sous les foudres de (72) / la foudre de (14)<br>sous la matraque de (2 + 2 + 5)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

<sup>27</sup> P.ex. *Sous l'oeil de l'Élysée, le ministère de la justice renouvelle ses postes-clés.*  
([www.lemonde.fr/cgibin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type\\_item=ART\\_ARCH\\_30J&objet\\_id=104246](http://www.lemonde.fr/cgibin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=104246)).

<sup>28</sup> *Agir sous le couvert de quelqu'un* ≠ *sous le couvert de* ('sous prétexte de').

<sup>29</sup> Homonyme : *sous le feu de l'actualité*, par exemple, où *feu* renvoie à la lumière, pas à un coup de feu.

<sup>30</sup> LITT : p.ex. *avoir sous la main des objets*, etc.

<sup>31</sup> LITT : p.ex. *sous l'aile de l'avion* (de nombreux exemples).

<sup>32</sup> Homonyme : *sous le sceau de* ('sous le signe de').

<sup>33</sup> LITT : p.ex. *sous le microscope de Pasteur*.